



EU SEQUANA
2016
exercice
Co-financed by the European Union



*Communiqué de presse
Paris, le 29 février 2016*

J – 7 avant EU Sequana 2016

L'exercice EU Sequana 2016, qui vise à se préparer au risque inondation, se tiendra du 7 au 18 mars prochains sous le pilotage du Secrétariat général de la Zone de Défense et de sécurité de la préfecture de police de Paris. Cette simulation grandeur nature sera « *une occasion formidable pour rassembler tous les acteurs concernés par ce risque majeur* », selon Jean-François Carencu, préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris et Michel Cadot, préfet de police.

Le risque inondation : premier risque naturel en Île-de-France

Le risque inondation est le premier risque naturel majeur en Île-de-France, région-capitale qui héberge 12 millions d'habitants, 1/3 de l'activité économique française et les principaux lieux de décision politiques et économiques. Une crue de type 1910 (crue centennale de référence) aujourd'hui causerait jusqu'à 30 milliards d'euros de dommages directs et aurait des répercussions à plus long terme sur la croissance économique, le fonctionnement des infrastructures franciliennes et le cadre de vie des habitants. Si une crue est inéluctable, les pouvoirs publics, les entreprises et les particuliers sont néanmoins en mesure d'adopter des mesures de protection et de prévention.

EU Sequana 2016 : un test grandeur nature

EU Sequana 2016 constitue le premier exercice zonal européen de gestion de crise simulant une crue centennale de la Seine en Île-de-France. Bénéficiant d'un soutien financier de la Commission européenne, l'exercice va mettre en lien 90 participants franciliens, opérateurs

publics et privés mais également européens (Espagne, Belgique, Italie, République Tchèque) dans le cadre d'un exercice d'une ampleur extraordinaire qui permettra de tester :

- la coordination des différents acteurs de la gestion de crise ;
- les chaînes de commandement ;
- la mise en œuvre de certains plans de secours ;
- le déploiement des moyens sur le terrain ;
- pour chaque opérateur, tout ou partie de son plan de continuité d'activité.

Pour la préfecture de Paris et de région Île-de-France et la préfecture de police, cet exercice permettra de tester le Plan de continuité de l'activité des services, élaboré en 2014, et le Plan de protection contre les inondations (PPCI) d'un bâtiment situé en zone inondable. Il s'agira également de tester les plans d'évacuation d'un ou plusieurs centres d'hébergement d'urgence franciliens en lien avec la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL).

Par ailleurs, diverses actions de sensibilisation à l'attention des agents (exposition, conférences) seront menées durant tout le mois de mars en parallèle à cet exercice.



Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrPar>